



DÉLIBÉRATION N° 50/2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

OBJET : **FINANCES**

**Ecole Municipale de Musique de
Volvic – Approbation du Règlement
Intérieur**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept avril, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 11 avril 2025.

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – Mme Véronique CHARTIER – M. Daniel BAPTISTE – M. Bruno DARCILLON – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – Mme Caroline GUIBOURT.

Etaient représentés :

M. Jean-Louis ANTONY par Mme Laurence DUPONT.
M. Yannick ALCACER par M. Halim YALCIN.
M. Eric AGBESSI par Mme Véronique CHARTIER.
M. Christophe VIEIRA par Mme Colette DESJOURS.
Mme Christiane ZELUS par M. Daniel BAPTISTE.

Etait absent : M. Joël DE AMORIM.

Mme Aurélie FERNANDES est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Nadège BROSSEAUD, Adjointe au Maire en charge de la Culture, rappelle à l'assemblée que l'actuel Règlement Intérieur de l'Ecole Municipale de Musique de Volvic (EMMV) a été approuvé par délibération n° 44/2024 en date du 2 mai 2024.

Ce document nécessite d'être révisé afin de prendre en compte les nouvelles modalités de fonctionnement de l'EMMV et, notamment :

- Les modalités d'inscription ;
- Les modalités d'évaluation et de notation ;
- Les modalités de règlement du droit d'inscription et des cotisations associées.

Aussi, **le Conseil Municipal**, Mme Nadège BROSSEAUD entendue, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le nouveau Règlement Intérieur de l'Ecole Municipale de Musique de Volvic ci-joint.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 24.04.2025
Publié ou notifié
le : 25.04.2025

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

